

COMPTE RENDU REUNION

du 10 Avril 2018

Présents : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), D. Vialade (DV), J.P. Rouillon (JPR), (CP), Patrice Cano (PC)

Absents excusés : C. Pellefigue procuration à TP ; P Pécapéra (PP)

Secrétaire de séance : S. Vergès

Début de la séance : 18h40

Ordre du jour :

- Validation CR du 20/03/18
- Délibérations
SDE
- Devis travaux
- Demande de subventions
- Budget 2018
- PCS
- Questions diverses

Mme le Maire ouvre la séance par le point 1 de l'ordre du jour.

- **VALIDATION DU CR du 20-03-18**

Pas de remarques

CR validé à l'unanimité

- **DELIBERATIONS**

- SDE

Mme le Maire expose au conseil le courrier envoyé fin 2017 par le SDE pour informer les communes :

* du transfert et des consommations électrique de l'éclairage public

* groupement d'achat d'énergie des Hautes-Pyrénées avec la mise en concurrence des fournisseurs.

Le SDE prendrait à son compte tous les contrats de fourniture d'énergie ce qui veut dire, transfert de nos contrats actuels et à terme, économie pour les communes. Pour se faire le SDE doit passer un marché public avec pour date d'effet le 1^{er} janvier 2019. Afin d'établir le cahier des charges, il faut donner l'autorisation au SDE d'accéder aux données d'Enedis concernant notre contrat.

*Le Conseil Municipal **approuve** la délibération à l'unanimité.*

- **DEVIS**

Comme convenu, la CCAM entretient les abords des bâtiments publics. Il faut néanmoins conserver l'entreprise pour l'entretien des bords de route et des chemins communaux.

Le devis reçu de Mr Marie comprend 2 passages par mois pour 95€ par mois, de début avril à fin septembre + 2 passages pour l'entretien du ruisseau face à la Mairie. Le nettoyage des fossés rue St Bruno ne se fera pas. Nous souhaitons un travail manuel, l'intervention d'une pelle mécanique abîme les bords. JPR remarque qu'en allant vers l'ouest, le ruisseau est très sale, les bords de champs devraient être mieux entretenus afin d'éviter le cumul d'herbes. Il demande aussi si en aval, il n'y aurait pas trop d'eau ce qui empêcherait l'écoulement. SV remarque aussi le développement rapide des algues. Y aurait-il encore des rejets au fossé ?

• DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mme le Maire informe le conseil qu'elle a reçu pas moins de 30 demandes de subventions de la part d'associations locales mais aussi nationales.

L'an dernier 1600€ de subventions ont été attribuées avec priorité au local. Cette année, 17 associations bénéficieront de subventions pour 1720€.

Il faudra rester vigilant l'an prochain, les demandes étant de plus en plus nombreuses, sans doute faudra-t-il prioriser.

*Le Conseil Municipal **approuve** les subventions à l'unanimité.*

• BUDGET 2018

Vote des taxes locales : en 2017 les taxes locales ont généré 13000€ de recette pour la commune.

Cette année, avec le réajustement des bases et sans modifier les taux, le produit attendu est de 13281€.

Si nous choisissons d'augmenter le taux de la taxe foncière bâtie uniquement, pas d'impact sur la taxe d'habitation.

Par contre, si le taux du non bâti augmente, celui de la taxe d'habitation augmente aussi. Pour le contribuable si paye 200€ et si le taux augmente de 1 point, le contribuable paiera 210€ mais seuls 200€ seront reversés à la commune. Avec la réforme de la TH, nous n'avons aucune information quant au reversement bien que l'Etat se soit engagé à compenser. Compenser certes, mais ce n'est sans doute pas via les taxes ? Alors comment ? aucune réponse à ce jour.

Le conseil, après discussion, décide de majorer de 1% les taxes soit un produit attendu de 13500€ ou +120€ /an pour la TH

+65€/an pour la TFB

+25€/an pour la TFNB

*Le Conseil Municipal **approuve** les taux des taxes locales à l'unanimité.*

Après les taux, Mme le Maire présente le budget prévisionnel pour 2018.

Dépenses de fonctionnement : pas plus de dépenses prévues que l'an dernier. 23 768€ de virement à la section d'investissement de 2017

Recettes de fonctionnement : la dotation de l'Etat ne baisse pas, reste quasi identique à l'an dernier dont 27122€ de report de fonctionnement 2017

Dépenses d'investissement : quelques petits projets d'amélioration, d'accessibilité déjà évoqués lors de la réunion du 19/12. Pas d'emprunt prévu.

Recettes d'investissement : reste la subvention du Tepcv de 2017 à percevoir. DETR non recettée car pas de notification à ce jour. 23 768€ de virement de la section de fonctionnement de 2017

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	71 587 €	76 554€
Recettes	71 587 €	76 554€

*Le Conseil Municipal **approuve** le budget 2018 à l'unanimité.*

- **PCS**

SV présente le PCS avec les fiches mises à jour (noms, attributions missions, n° de tel..). Il est inutile de sonder la population pour avoir du matériel à disposition; le jour J, il est probable que les propriétaires soient absents, matériels en panne ou inaccessibles... Seul le matériel de la commune est recensé.

Le PCS peut être modifié au fil de l'eau mais doit l'être au moins 1 fois tous les 2 ans et au changement de municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h35